

Demande d'entrée
pour
le concours de chevaux de Ste. Anne de la Pocatière
le 30 septembre 1919.

Les cultivateurs qui désirent entrer des sujets au concours doivent être membres de la Société d'Agriculture de leur comté; ceux qui ne le sont pas encore peuvent payer leur souscription \$1.00 en faisant leur demande d'entrée.

Toutes les entrées devront être faites au plus tard le 28.

En faisant leurs entrées, les exposants devront donner avec leurs noms et prénoms, leur adresse postale.

Afin d'éviter toute erreur possible, il faut avant de remplir le présent blanc, consulter le programme du concours pour 1919.

Il faudra une entrée distincte pour chaque cheval en spécifiant l'âge et la race à laquelle il appartient. Pour les sujets enregistrés il faudra donner le numéro d'enregistrement; pour les sujets croisés, il faudra indiquer la race du père et le nom de son propriétaire.

Les demandes d'entrée avec les honoraires devront être adressées à Mons. Louis de Gonzague Fortin, professeur de zootechnie, Ste. Anne de la Pocatière,

No. d'enregistrement	Classe	Section	Race et origine.
----------------------	--------	---------	------------------